



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 06 Mai 2024

Présents : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, NICOLAS

Excusé : M. RANC

SECTEUR CHAMPIONNAT

D2 :

Le match N° 26501625 : VENTOUX SUD / VAL DURANCE du 12/05 se jouera à 14h

D3 :

Le match N° 26502428 : BARTHELASSE US / ST SATURNIN non joué le 1er Mai, devra se jouer en semaine au plus tard le 18/05/2024.

D4 :

Le match N° 26505230 : GADAGNE / LES VIGNERES du 12/05 se jouera à 11h, stade Pierre MOLLAND.

Le match N° 26539314 : MORNAS SO / MJC V BOLLENE du 08/05 se jouera à 18h30.

SECTEUR COUPE

Coupe Grand Vaucluse

La finale de la Coupe Grand Vaucluse du 18/05 à PERTUIS initialement prévue à 19h00 est décalée à 19H30 à la demande du club organisateur.